

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement
Mardi le 17 décembre 2024, 18h30

Présences

Parents	Membres du personnel
Manon Chartrand	Véronique Daoust, directrice
Karine Girard, membre suppléant	Annie Drapeau, enseignante
Sylvie Larocque	Isabelle Gosselin, technicienne en éducation spécialisée
Andréanne Mathé	Nina Cécile Reine Hiom II, enseignante
Philippe Perrier	Rachel Langlois, technicienne en milieu scolaire
Asma Robbana	Céline Maheu, enseignante
	Amélie Meilleur, orthopédagogue

1. Ouverture de la séance, présences et quorum

La séance est déclarée ouverte à 18h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Rachel Langlois et appuyé par Annie Drapeau tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-24

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 octobre 2024

Il est proposé par Rachel Langlois et appuyé par Céline Maheu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-25

4. Suivis au procès-verbal - Norme et modalité (consultation)

- Normes et modalités : Ce point aurait dû être présenté comme information plutôt qu'une adoption. La résolution a été retirée du procès-verbal.
- Dos d'âne : Les policiers sont venus observer et jugent qu'il n'y pas vraiment de problématique au niveau de la circulation près de l'école. Ils ont jusqu'en décembre 2025 pour évaluer si un dos d'âne serait nécessaire.

5. Parole au public

Aucun public n'était présent.

6. Présentation des États financiers 2023-2024 (résultat final)

L'année s'est terminée avec un surplus de 37 792\$.

7. Campagne de financement résultat

Les ventes de popcorn se sont élevées à 4 200\$, soit un profit de 1 500\$ pour l'école. Le profit des ventes effectuées par la classe de 5-6^{ème} année servira à financer leur activité de fin d'année.

8. Paniers de Noël

11 familles recevront des paniers de Noël. La mesure alimentaire a permis à l'école de bonifier le contenu des paniers avec des produits frais. Philippe Perrier a encouragé ses collègues à apporter des denrées lors de leur party de Noël et les a remis à l'école.

9. Cour d'école (fonds à destination spécial)

L'école a obtenu la confirmation qu'elle pourra obtenir 95 000\$ pour améliorer la cour d'école. Il y a toutefois un gel budgétaire par le MELS et il n'est pas possible de savoir quand ces sommes seront disponibles.

10. Présentation d'activités

Les activités suivantes ont déjà été approuvées par les membres du CÉ par courriel:

- L'activité « Nager pour survivre » est terminée. Les élèves ont apprécié l'expérience.
- Cosmodôme (5-6^{ème} année seulement): 15 des 18 élèves de la classe de 5-6^{ème} année se sont inscrits.
- Échecs : Les cours seront reconduits en janvier, puisqu'il y a eu une bonne participation lors de la première session.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-26

11. Admission des enfants au préscolaire

Les inscriptions se feront durant la semaine du 20 au 24 janvier 2025.

12. Logo de l'école

Les logos retenus ont été présentés aux membres du CÉ et ces derniers ont soumis leurs commentaires individuels sur la plate-forme du centre professionnel.

13. Mot de l'OPP et activités proposées

Suivi de la danse du 5 décembre 2024 :

- L'activité a coûté 225,00\$
- L'OPP a fait un profit de 250,00\$
- Entre 70 et 80 élèves ont participé à l'activité (majoritairement les élèves du préscolaire et du premier cycle)

Éléments à considérer pour les prochaines activités :

- Tenir l'activité un vendredi. Nous avions choisi la soirée avant une journée pédagogique, mais les parents doivent tout de même travailler le lendemain.
- Pas de bonbons, puisque les enfants en ont très peu acheté.
- Pas de boissons gazeuses, puisqu'il y a eu plusieurs dégâts.

L'OPP planifie tenir une soirée cinéma durant le mois de janvier.

Le DJ qui a animé la danse propose ses services pour la St-Valentin durant la journée.

14. Suivi au comité de parents

Suivi de la réunion du comité de parents du 9 décembre 2024 :

- Prix reconnaissances : la période de mise en candidature se termine le 30 avril
 - Prix Mérite : nombre de candidatures illimitées pour tous les CÉ
 - Prix Bronze : une candidature par CÉ
 - Prix Or : une candidature par centre de service
- Polyvalente l'Érablière : une enquête sur la laïcité est en cours, en lien avec la loi 21 qui prévoit l'interdiction de signes religieux pour les enseignants.
- Planification répartition clientèle 2025-26 : les membres du CÉ sont invités à soumettre leurs commentaires sur le redécoupage à Philippe d'ici le 17 janvier
 - Un surplus est prévu à l'école de la Traversée. Le rapport de planification prévoit déplacer environ 50 élèves de la Traversée vers Bois-joli.
 - L'école des Sentiers : puisque le niveau de défavorisation est toujours à 9, les ratios du nombre d'élèves par classe est plus bas.

15. Mots

Personnel enseignant

Les plans intervention sont complétés. Plusieurs activités ont lieu pour souligner la période des fêtes, pour la remise des méritas et la reconnaissance de membres du personnel.

Technicienne en milieu scolaire

Deux pédagogiques sont prévues pour le mois de janvier. Le service de garde envoie dorénavant aux parents dont les enfants sont inscrits au service de garde un résumé du mois avec des photos, ainsi que la planification des activités prévues. De nouvelles initiatives ont été mises en place, tels que les ateliers de cuisine et les « vendredi fous » où les enfants méritants choisissent les activités auxquelles ils préfèrent participer.

Présidence

Le président souhaite de joyeuses fêtes aux membres du CÉ et les remercie pour leur implication bénévole.

Direction

La directrice souligne l'énergie et la fierté de l'équipe et des parents bénévoles.

16. Varia

Aucun varia

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Manon Chartrand et appuyé par Annie Drapeau de lever l'assemblée à 20h30.

Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-27

Philippe Perrier
Président

Véronique Daoust
Directrice